



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 30 mai 2017

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Attribution des subventions sportives aux associations Loi 1901 – exercice 2017

L'An Deux Mille dix-sept, le 30 mai 2017 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 24 avril 2017.

ETAIENT PRESENTS :

Guy ARMANET, Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI, Valérie BIANCHI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Thérèse LORENZI, Jean-Joseph MASSONI, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Emma MUSSIER, Lucien NATALI, Jean-Jacques PADOVANI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGO, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, François TATTI.

ONT DONNE POUVOIR :

Mme Françoise VESPERINI	à	M. François TATTI
M. Jean ZUCCARELLI	à	M. François-Xavier RIOLACCI
Mme Catherine MEZZANA	à	Mme Emma MUSSIER
M. Jean-Noël VALERY	à	M. Michel ROSSI
M. Michel CASTELLANI	à	Mme Ivana POLISINI
Marie-Dominique CARRIER	à	M. Jean-Joseph MASSONI
Michel SIMONPIETRI	à	M. Louis POZZO DI BORGO
Céline SIMONI-PIACENTINI	à	Mme Marie-Dominique GIAMARCHI
Marie-Hélène VALENTINI	à	M. Jean-Jacques PADOVANI

QUORUM : 24

ABSENTS : Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Angèle BRUNINI, Emmanuelle DE GENTILI, Marie-Paule HOUEMER, Pierre-Noël LUIGGI, Etienne PERFETTI, Gilles SIMEONI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

OBJET : Attribution des subventions sportives aux associations Loi 1901 – exercice 2017

Le Conseil ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 24 mars 2003, définissant l'intérêt communautaire en matière de politique sportive et de construction, entretien et gestion d'équipements d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 21 juin 2016, approuvant le Guide du Sport et notamment, le règlement d'attribution des aides aux associations sportives ;

Vu le Budget Primitif 2017 du Budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia adopté par délibération du Conseil communautaire du 13 avril 2017 ;

Considérant que les dossiers de demandes sont conformes au règlement et qu'il convient d'attribuer les subventions sportives Loi 1901 pour l'exercice budgétaire 2017 ;

Vu l'avis consultatif de la Commission « sport et équilibre social communautaire », réunie en séance le 3 mai 2017 ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 22 mai 2017 ;

Vu le rapport de présentation n°4 ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'attribuer les subventions aux associations sportives selon la répartition présentée dans le tableau ci-joint pour un montant total de deux cent soixante-trois mille neuf cents Euros (263 900 €) ;

DIT

Que les crédits sont inscrits au budget ;

Qu'en application des dispositions du décret n°2001-495 du 6 juin 2001, une convention sera conclue avec les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 € ;

AUTORISE

Le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **07 JUIN 2017**
et publication ou notification
du **07 JUIN 2017**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora M. GHRAOUI



LE PRESIDENT

François TATTI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.

Annexe à la délibération : attribution subventions sportives exercice 2017

Associations	Subventions attribuées (exercice 2017)
Judo Club Furiani	10 000,00 €
Corsica Chess Club	22 400,00 €
Chjassu Kendo	850,00 €
Aikido Club Bastiais	1 200,00 €
Piu Altu	1 500,00 €
Running Club Furiani	2 000,00 €
Club Alpin	1 200,00 €
Neptune Club Bastiais	1 300,00 €
Compagnie d'Arc Bastia-Pietrabugno	1 850,00 €
ASPTT Bastia Tennis	2 450,00 €
ASPTT Bastia Tir à l'Arc	2 800,00 €
Tennis Club de Miomo	5 500,00 €
Etoile Cycliste Bastiaise	3 000,00 €
Chez Bad&Minton	500,00 €
Cheerleaders Furiani	1 000,00 €
As Furiani Agliani	24 800,00 €
Centre Taekwondo Bastia	1 950,00 €
KTP Scola	5 650,00 €
USJ Furiani	3 800,00 €
Bastia Agglomération Futsal	10 400,00 €
Cercle Athlétique Bastiais (Football)	28 150,00 €
Bastia Kick Max	4 100,00 €
Espoir Bastia	7 500,00 €
Furiani Basket	8 200,00 €
Ping Pong Club Bastiais	2 900,00 €
Running Club Bastia	850,00 €
AS Squadra Verde	900,00 €
Ghjuventu Bastia Futsal	650,00 €
Club Aviron de la Haute Corse	1 500,00 €
Okinawa Gojo Ryu Karate Do Paese Novu	1 400,00 €
Sprint Racing Club	3 300,00 €
Ami Shito Ryu Karate Do	500,00 €
Sport Pour Tous	1 000,00 €
I Filanci	1 400,00 €
Cercle Athlétique Bastiais (Athlétisme)	3 400,00 €
Club Nautique Bastiais	3 600,00 €
Espoir Club Bastiais	3 900,00 €
Marana Beach Tennis	2 000,00 €
Mohawks American Football Team	1 350,00 €
Team Bastia Natation	9 000,00 €
La Boule du Prado	3 700,00 €
Bastia Handball	4 600,00 €
Etoile Filante Bastiaise	16 200,00 €
Cercle d'Escrime La Rapière	2 800,00 €
Judo Ville-di-Pietrabugno	1 000,00 €
Futsal Club Bastiais	1 300,00 €
Bastia Centre Futsal	1 000,00 €
Sous-total	220 350,00 €



Annexe à la délibération : attribution subventions sportives exercice 2017

Associations	Subventions proposées par le Bureau du 22.05.2017
Bastia Baseball	1 450,00 €
Karaté Club Shotokan de Corse	550,00 €
Etoile Filante Olympique Bastiaise	5 450,00 €
AS Pieve di Lota	15 000,00 €
E Marinelle	2 200,00 €
ASPTT Bastia Natation	3 000,00 €
Fun Beluga	3 400,00 €
VolleyBall Bastiais	3 000,00 €
Judo Club Furiani	2 000,00 €
Association Sportive Automobile Bastiaise	3 500,00 €
I Topi Pinuti	2 000,00 €
Total général	261 900 €

h